



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

3. Domaine et Patrimoine / 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 28 Février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation : 22/02/2024

Date d'affichage : 22/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 février, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET, Jean-François GALLIARD.

Étaient Représentés : Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER.

Étaient Absents : Lionel CAYRON, Vanessa AUBELEAU

Délibération n° 2024-39

Objet : ECOLE Nant – ouverture des plis et attribution des lots du marché public de travaux

Suite à la CAO du 26 Février 2024 pour l'ouverture des plis, des négociations avec les entreprises et l'attribution des lots, il y a lieu de valider l'attribution des lots comme suit :

L'ouverture des plis en CAO du 26 février 2024 a permis d'attribuer les lots du marché de travaux à :

- Lot n°01 Terrassement/VRD attribué à l'entreprise Ladet TP pour 23 049.00€ HT ;
- Lot n°02 Gros œuvre/Démolitions à l'entreprise Roussel Frédéric pour 52 387.43€ HT ;
- Lot n°03 Charpente métallique-couverture attribué à l'entreprise ARNAL et GALY pour 35 174.30€ HT ;
- Lot n°04 ITE attribué à l'entreprise Euro façades pour 25 155.34€ HT ;
- Lot n°05 Menuiserie extérieure attribué à l'entreprise FEVRIER J Marc pour 23 621.20€ HT ;
- Lot n°06 Plâtrerie cloisons sèches attribué à l'entreprise Caumes pour 14 055.58€ HT ;
- Lot n°07 Menuiserie intérieure attribué à l'entreprise FEVRIER J Marc pour 9 479.10€ HT ;
- Lot n°08 Chape-carrelage-faïence attribué à l'entreprise NG chape d'Olt pour 7 343.04€ HT ;
- Lot n°09 Electricité/VM attribué à l'entreprise KOREO pour 17 441.76€ HT ;
- Lot n°10 Plomberie/extension chauffage attribué à l'entreprise SANCHEZ ALEXANDRE pour 8 660.62€ HT ;
- Lot n°11 Faux plafonds modulaire attribué à l'entreprise BELET Isolation pour 5 678.78€ HT ;
- Lot n°12 Peinture attribué à l'entreprise ALINAT Julien pour 5 597.20€ HT ;
- Lot n°13 Revêtement sol souple attribué à l'entreprise NF Pose pour 6 592.90€ HT ;

Soit un total de 234 236.25 HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de :

- De valider l'attribution des lots telle que décrit ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à lancer toutes les démarches et à signer tout document afférent à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 28 février 2024

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS

Le Maire,
Richard FIOL